



**CONSEIL  
DE LA  
CULTURE**

RÉGIONS DE QUÉBEC  
ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

**COLLECTE D'INFORMATION**  
DÉMARCHE DE CONCERTATION DU  
CONSEIL DE LA CULTURE EN  
CHAUDIÈRE-APPALACHES

*JUIN 2021*



*DANS LE CADRE DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2019-2023 -  
POUR UN LEADERSHIP COHÉSIF ET INNOVANT EN CULTURE*

La *Collecte d'information – Démarche de concertation du Conseil de la culture en Chaudière-Appalaches* constitue le deuxième document de trois présentant l'état de la situation du développement culturel en Chaudière-Appalaches par le Conseil de la culture.

## **1. Présentation des 28 constats pour la région de Chaudière-Appalaches**

Voici les 28 constats qui résument les demandes, enjeux et défis qu'ont signifiés les membres du Conseil de la culture pour la région de Chaudière-Appalaches lors de la grande tournée téléphonique de 2019. Ils sont regroupés ici en cinq axes :

### **1.1. Les constats relatifs au Conseil de la culture**

- Les membres méconnaissent le Conseil, ses services et ses actions;
- Le Conseil est plus actif dans la Capitale-Nationale, il n'est pas présent sur le territoire;
- Plusieurs projets « Ville de Québec » réalisés par le Conseil sont cités en exemple, mais ils ne sont pas accessibles pour Chaudière-Appalaches;
- Le nom, le discours politique et les actions doivent être représentatifs de l'ensemble des territoires desservis par le Conseil;
- Les membres apprécient le nouveau poste d'agent·e de développement territorial et s'attendent à des actions concrètes;
- Des questionnements sur la pertinence (ou non) de créer un Conseil pour la région sont toujours présents chez certain·e·s membres;
- L'offre de formation du Conseil est très pertinente pour le développement des compétences des artistes et des organisations;
- Le Conseil doit continuer d'offrir des formations sur l'ensemble du territoire de Chaudière-Appalaches;
- Participation faible des membres aux tables disciplinaires et les actions choisies sont davantage centrées sur les besoins des artistes de la Capitale-Nationale;
- Les lettres d'appui rédigées par le Conseil (via les tables disciplinaires) sont importantes pour les acteur·trice·s du milieu.

### **1.2. Les constats à l'égard de l'état de la situation régionale : volet politique**

- La culture n'est pas considérée comme un axe de développement important pour la région;
- Besoin de sensibiliser les élu·e·s quant à l'importance de soutenir la culture, car elle fait partie de saines habitudes de vie;
- La région est considérée en périphérie, ce qui nuit à l'accès aux subventions et occasionne d'autres désavantages.

### **1.3. Les constats à l'égard de l'état de la situation régionale : volet ressources (humaines et financières)**

- Faibles investissements en culture;

- Manque de ressources humaines dans les organisations et conditions de travail précaires pour les travailleur·euse·s culturel·le·s et les artistes;
- Faible bassin d'artistes professionnel·le·s. Leur implication est variable dans le milieu;
- Absence de médias régionaux et faible visibilité médiatique pour les événements culturels;
- Le renouvellement des membres qui siègent sur les conseils d'administration représente un défi;
- Accès limité aux subventions culturelles pour les artistes;
- Difficultés à poursuivre la réalisation des événements régionaux et à les soutenir financièrement;
- Les acteur·trice·s culturel·le·s ont besoin de nouvelles formations pour s'adapter aux évolutions technologiques.

#### **1.4. Les constats à l'égard de l'état de la situation régionale : volet infrastructures**

- Peu de lieux de diffusion sont reconnus en arts visuels. Les artistes éprouvent des difficultés à diffuser leurs œuvres;
- Manque d'infrastructures et d'équipements culturels adéquats.

#### **1.5. Les constats relatifs à l'accès à l'information et à la concertation**

- Recherche de financement constant. Les artistes et les organismes culturels manquent de connaissances en ce qui concerne les possibilités de soutien financier;
- Il faut accompagner les artistes et les organisations vers des démarches de professionnalisation et/ou pour obtenir un statut de reconnaissance;
- Peu d'occasions d'échanges. Intérêt pour les acteur·trice·s culturel·le·s à travailler ensemble et à développer des projets communs, mais il manque un « réseau formel »;
- Intérêt à développer une relation collaborative ou un partenariat entre les centres de services scolaires, les écoles, les organismes et les artistes;
- La situation précaire des églises et leur reconversion sont préoccupantes.

## 2. Les dix constats retenus pour la région

Voici les dix constats qui ont été retenus lors de l'*Action concertée pour le développement culturel en Chaudière-Appalaches* du 27 janvier 2021 :

- La méconnaissance du Conseil, de ses services et de ses actions;
- Les membres apprécient le nouveau poste d'agent·e de développement territorial et s'attendent à des actions concrètes;
- Des questionnements sur la pertinence (ou non) de créer un Conseil pour la région sont toujours présents chez certain·e·s membres;
- Le Conseil doit continuer d'offrir des formations à la grandeur du territoire;
- Les membres soulèvent l'importance de sensibiliser davantage les élu·e·s et tou·te·s les acteur·trice·s culturel·le·s pour positionner la culture comme un axe de développement multidimensionnel;
- Les membres soulèvent le faible investissement en culture, le manque de ressources humaines dans les organisations culturelles et les conditions de travail précaires pour les travailleur·euse·s culturel·le·s et les artistes;
- Les membres remarquent le faible bassin d'artistes professionnel·le·s dans la région et leur implication variable dans le milieu. Il s'agit alors d'accompagner les artistes et les organisations vers des démarches de professionnalisation et/ou pour obtenir un statut de reconnaissance;
- Les membres sont préoccupé·e·s par le manque d'infrastructures et d'équipements culturels adéquats ainsi que par la situation précaire des églises et leur reconversion;
- Intérêt à développer une relation collaborative ou un partenariat entre les centres de services scolaires, les écoles, les organismes et les artistes pour renforcer la création de collaborations à travers toute la région;
- Les membres de l'équipe du Conseil de la culture devraient se déplacer physiquement sur le territoire pour offrir une meilleure représentation. Les membres et leurs projets au sein des tables disciplinaires ne sont pas bien connus.

### **3. Éléments de réflexion amenés par les participant·e·s**

L'activité de concertation a permis aux participant·e·s de se poser comme des acteur·trice·s de premier plan en proposant des pistes de réflexions et d'actions pour chacun des constats prioritaires. À cette étape, les participant·e·s devaient proposer des réflexions et des actions. Voici les résultats compilés de cette concertation, divisés par constats.

#### **3.1. La méconnaissance du Conseil, de ses services et de ses actions**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- établisse une meilleure diffusion des informations du Conseil de la culture à la grandeur de tout le territoire;
- renforce sa présence sur le territoire tant par des actions que par des déplacements;
- comprenne la réalité de la région afin de répondre adéquatement aux besoins spécifiques liés au territoire et aux disciplines artistiques;
- renforce le processus de professionnalisation des artistes et des organismes culturels;
- connaisse mieux l'ensemble des services offerts par le Conseil.

#### **3.2. Les membres apprécient le nouveau poste d'agent·e de développement territorial et s'attendent à des actions concrètes**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- développe davantage d'activités et d'événements en Chaudière-Appalaches pour offrir une meilleure représentation du Conseil;
- accroisse la présence physique de l'agent·e sur le territoire et instaure une constance dans les rencontres de concertation;
- accroisse le soutien aux organismes culturels et aux artistes;
- développe des stratégies visant à accroître la communication, l'accès à l'information et le réseautage;
- développe des stratégies de concertation avec les membres en Chaudière-Appalaches;
- mette à profit l'expertise et les mandats de l'ensemble des employé·e·s du Conseil de la culture en Chaudière-Appalaches (communications, formation, numérique, concertation et représentation).

#### **3.3. Des questionnements sur la pertinence de créer un Conseil pour la région sont toujours présents chez certain·e·s membres**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- établisse un portrait de la situation, des besoins et des attentes du milieu culturel en Chaudière-Appalaches;
- initie des tables de concertation avec les membres des milieux ruraux afin d'obtenir des actions représentatives des réalités du terrain;
- maintienne à long terme le poste de l'agent·e en développement culturel pour Chaudière-Appalaches.

Cependant, le Conseil de la culture comprend que, dans le contexte actuel, il a la responsabilité d'exercer son mandat sur les deux territoires qu'il dessert. La démarche en cours fait foi de son

engagement à représenter l'intérêt des membres, et ce, jusqu'à l'éventuelle création d'un Conseil consacré uniquement à la région de Chaudière-Appalaches.

### **3.4. Le Conseil doit continuer d'offrir des formations à la grandeur du territoire**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- identifie les besoins des membres résidants des secteurs isolés;
- identifie de nouveaux thèmes de formations, notamment pour faire de la représentation auprès des élu·e·s;
- développe plus de formations pour les membres de Chaudière-Appalaches;
- investisse davantage les plateformes virtuelles ;
- diffuse davantage les informations relatives aux formations offertes.

### **3.5. Les membres soulèvent l'importance de sensibiliser davantage les élu·e·s et tou·te·s les acteur·trice·s culturel·le·s pour positionner la culture comme un axe de développement multidimensionnel**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- développe des activités et des événements de représentation;
- développe une stratégie de communication et de sensibilisation pour mettre en valeur la culture sur le territoire.

### **3.6. Les membres soulèvent le faible investissement en culture, le manque de ressources humaines dans les organisations culturelles et les conditions de travail précaires pour les travailleur·euse·s culturel·le·s et les artistes**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- valorise la culture auprès de la population;
- favorise l'accompagnement des MRC, municipalités et villes concernant l'implantation de politiques culturelles et/ou leur mise à jour;
- valorise le travail des travailleur·euse·s culturel·le·s et participe à la défense de leurs intérêts;
- fasse des actions de représentation auprès des bailleur·euse·s de fonds (CALQ, MCC, Patrimoine canadien, CAC, etc.);
- crée des partenariats avec des instances gouvernementales, régionales et municipales;
- réfléchisse à la création d'un filet social pour les artistes.

### **3.7. Les membres remarquent le faible bassin d'artistes professionnel·le·s dans la région, car leur implication est variable dans le milieu. Il s'agit alors d'accompagner les artistes et les organisations vers des démarches de professionnalisation et/ou pour obtenir un statut de reconnaissance**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- accompagne des instances régionales et municipales afin de développer des mesures d'aide financière pour les artistes émergent·e·s;
- accompagne les artistes et les organismes culturels dans leur professionnalisation;
- accompagne des instances qui souhaitent mettre sur pied des lieux de diffusion professionnelle.

### **3.8. Les membres sont préoccupé·e·s par le manque d'infrastructures et d'équipements culturels adéquats ainsi que par la situation précaire des églises et leur reconversion**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- connaisse davantage les manières d'acquérir une église dans une visée de reconversion;
- facilite les discussions entre les différent·e·s acteur·trice·s qui participent à la reconversion des églises;
- fasse de la représentation politique auprès des municipalités et des autres intervenant·e·s afin de favoriser la reconversion d'un maximum d'églises;
- crée un réseau d'échanges sur les bonnes pratiques en matière de reconversion des églises;
- fasse état de la situation des églises sur le territoire;
- organise une action en faveur de la préservation et l'avenir des églises.

### **3.9. Intérêt à développer une relation collaborative ou un partenariat entre les centres de services scolaires, les écoles, les organismes et les artistes pour renforcer la création de collaborations à travers toute la région**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- fasse la promotion de bonnes pratiques;
- améliore le canal de communication entre les partenaires;
- crée des ponts entre les instances et favorise le réseautage entre les partenaires et les collaborateur·trices.

### **3.10. Les membres de l'équipe du Conseil de la culture devraient se déplacer physiquement sur le territoire pour offrir une meilleure représentation, car les membres et leurs projets au sein des tables disciplinaires ne sont pas bien connus**

De façon générale, les membres souhaitent que le Conseil de la culture :

- se déplace sur une base régulière à la rencontre des artistes et des organismes culturels;
- établisse des rencontres de concertation en Chaudière-Appalaches;
- maintienne certaines rencontres en ligne de manière à rassembler aussi les personnes situées en régions éloignées.

#### **4. Engagement collectif**

Au sortir de cette activité de concertation, les participant·e·s devaient non seulement réfléchir aux actions que le Conseil de la culture peut mener en Chaudière-Appalaches, mais aussi se pencher sur leur propre engagement. Il semble donc important de rappeler dans ce document l'importance de travailler dans la collaboration pour le développement culturel de la région. Il devient aussi nécessaire que les participant·e·s en Chaudière-Appalaches agissent à titre d'ambassadeur·trice·s de ces priorités. C'est en créant des partenariats entre tou·te·s les acteur·trice·s de Chaudière-Appalaches qu'un développement culturel pérenne et solide sera à notre portée.